Nancy, ce 20 Janvier 1904

Mon bien cher ami,

J'ai été stupéfait en recevant l'autre jour un énorme paquet d'exemplaires du rapport que vous avez fait accueillir par la Revue de l'Enseignement. Cette insertion eût été un honneur amplement suffisant pour ce travail écrit au pied levé, qui ne méritait assurément pas un tirage à part. Puisque celui-ci a été fait d'après vos instructions, à ce que m'écrit l'éditeur, vous me permettrez de recourir à vous pour m'aider à écouler une partie de ces brochures, dont je suis vraiment bien embarrassé. Je vous en adresse donc

Je viens d'apprendre par notre Recteur que Bailly est désormais tiré d'affaire, après une [illegible] analogue à celle que j'ai subie l'an dernier.

quelques exemplaires dont vous disposerez à votre guise. Et si vous n'avez pas mieux à en faire qu'à les employer à allumer votre feu, je n'en serai pas scandalisé, puisque je n'ai guère d'autre sort à offrir à tout le stock qui me reste encore de ces brochures.

Je viens de lire en manuscrit la thèse de J. Binet sur le Pouvoir domestique de la femme mariée qui m'a satisfait à peu près de tous points. Elle contient notamment une étude détaillée du système allemand que l'exiguïté du sujet a permis de traiter à fond et qui peut rivaliser avec ce qui a paru de meilleur en ce genre. Je viens d'écrire à Berlin pour qu'il accueille ce travail dans sa collection. Il est essentiel qu'on lui assure toute la largeur de publicité qu'il mérite. En tout cas Binet s'adressera seulement à un éditeur de Paris s'il faut bien. Toujours cordialement votre

Fr. Geny

2

NANCY-GARE MEURTHE-ET-MOSELLE

Monsieur R. Saleilles

14 rue Saint-Guillaume

Paris (7e)

PARIS